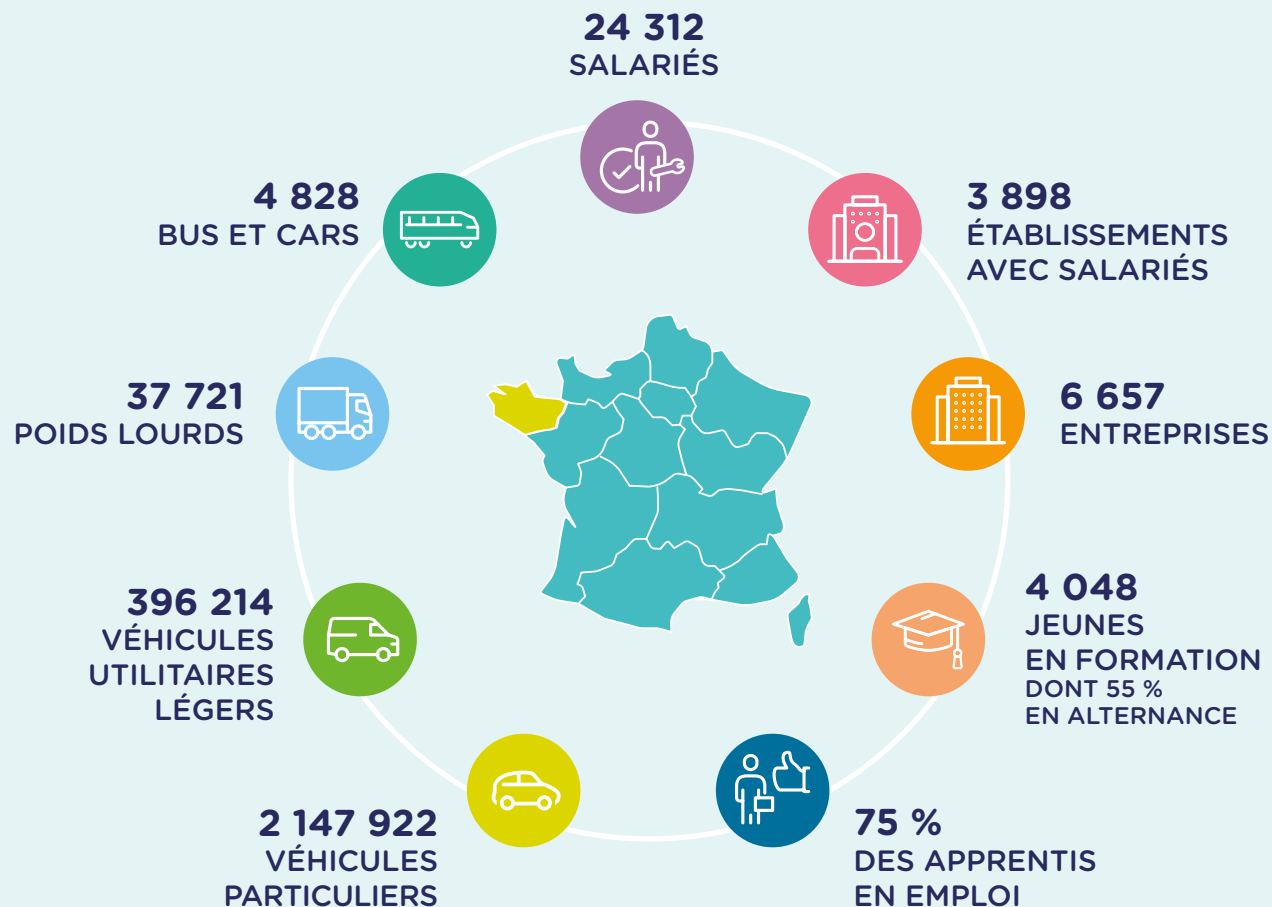
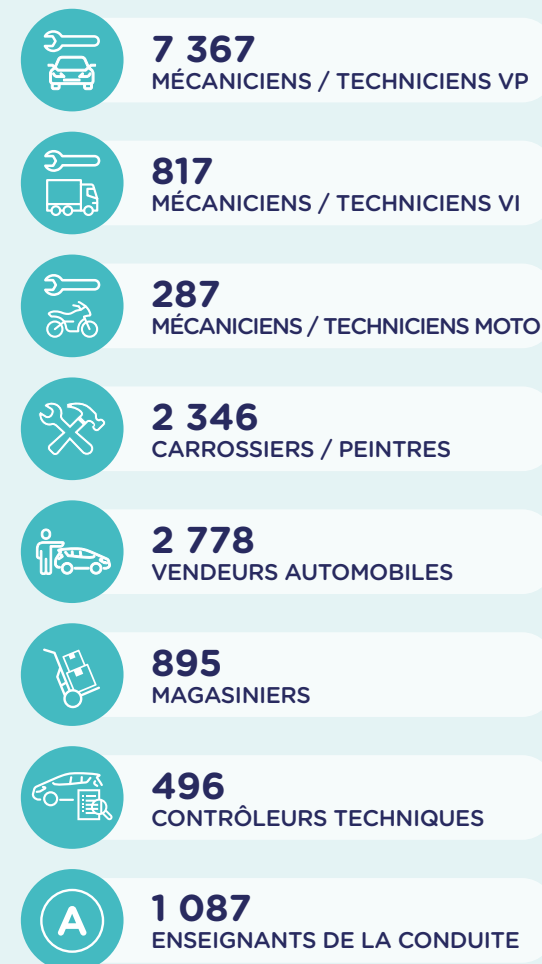


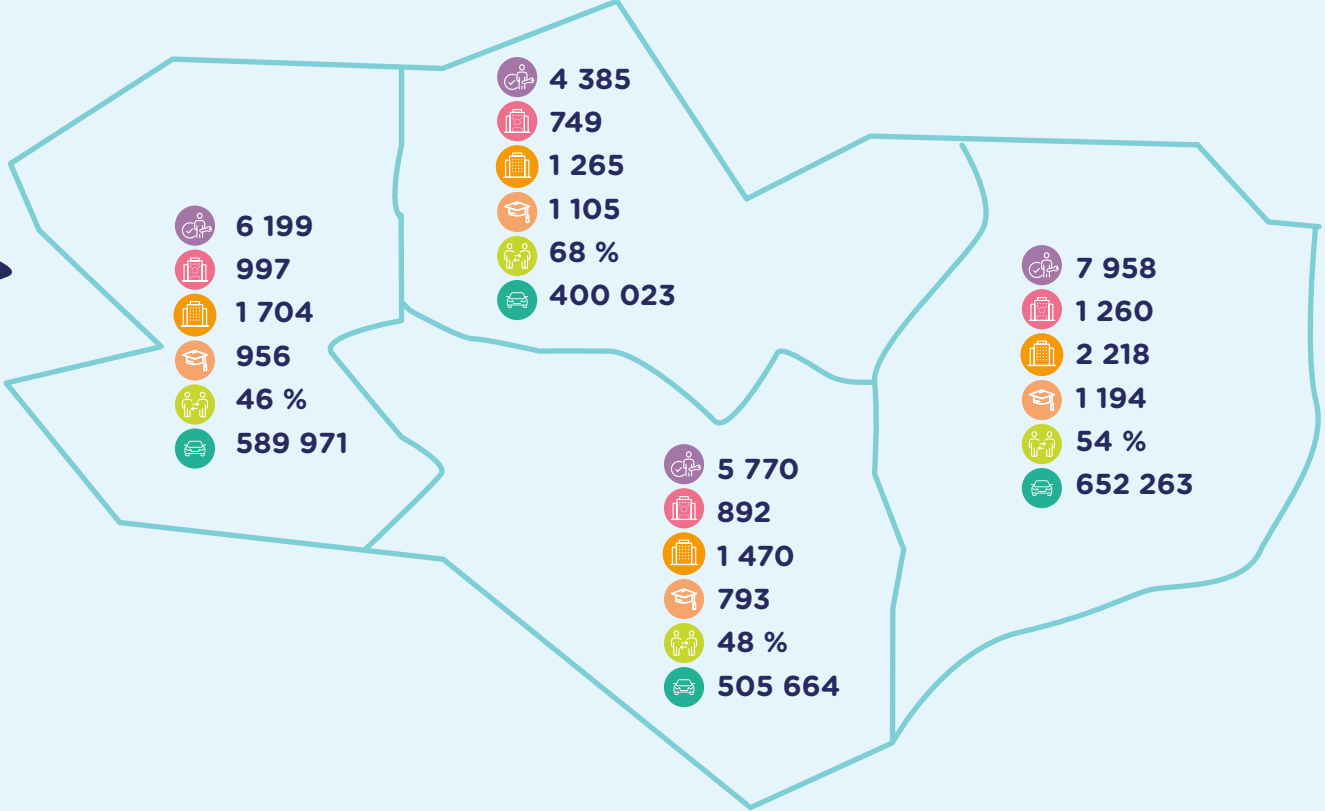


LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



LES PRINCIPAUX MÉTIERS





SALARIÉS



ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



ENTREPRISES



JEUNES EN FORMATION



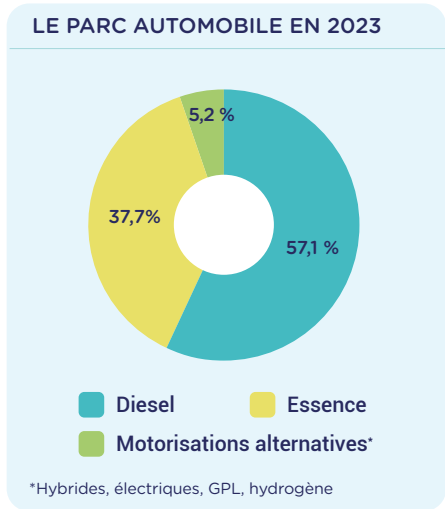
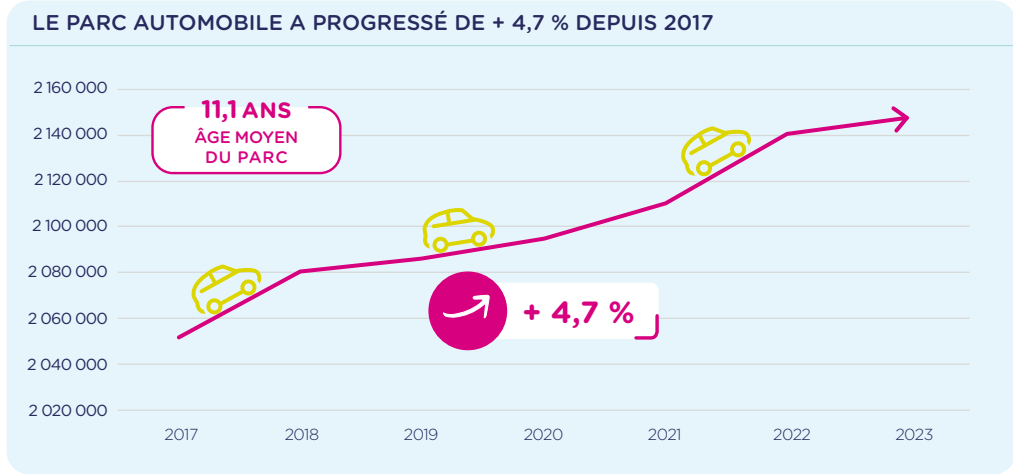
PART DE L'ALTERNANCE



VÉHICULES LÉGERS



PARC CIRCULANT & IMMATRICULATIONS



ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS

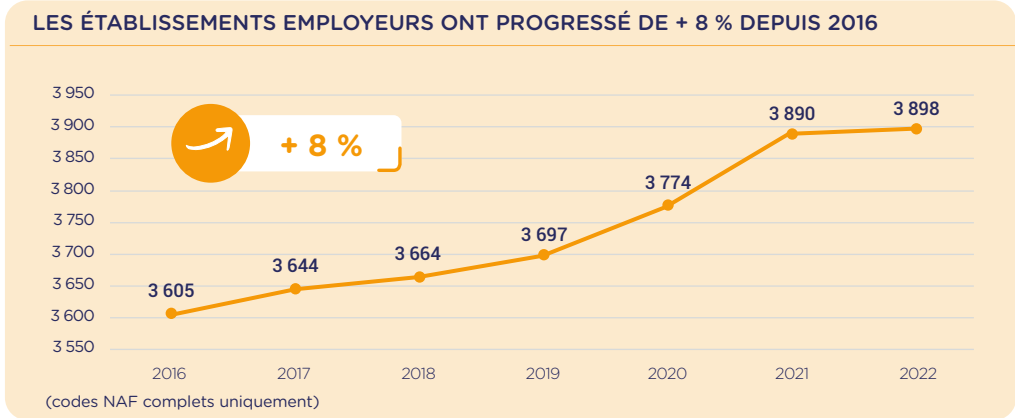
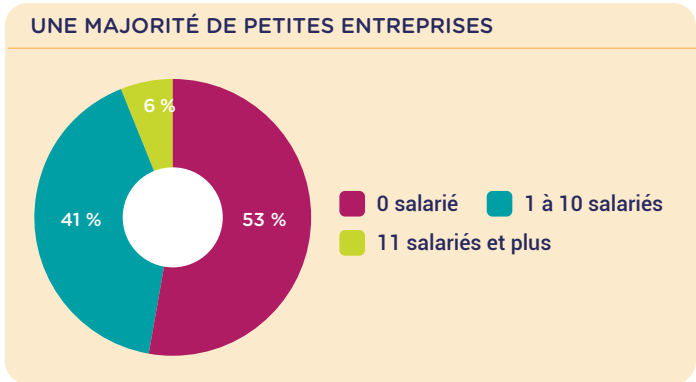
- 72 743 VÉHICULES NEUFS** immatriculés en 2023 en Bretagne dont **19,1 % SONT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES**
- 255 321 VÉHICULES D'OCCASION** vendus en 2023 en Bretagne

ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS



ENTREPRISES

Réparation automobile	2 739
Commerce automobile	2 002
Enseignement de la conduite	585
Contrôle technique	281
Commerce et réparation de motos	279
Commerce et réparation de poids lourds	207
Commerce d'équipements automobiles	185
Location de véhicules	134
Stations-service	118
Commerce et réparation de cycles	101
Démolition-recyclage	15
Parcs de stationnement	11
Stations de lavage	ND



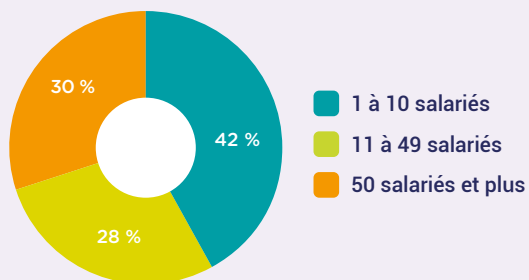
SALARIÉS



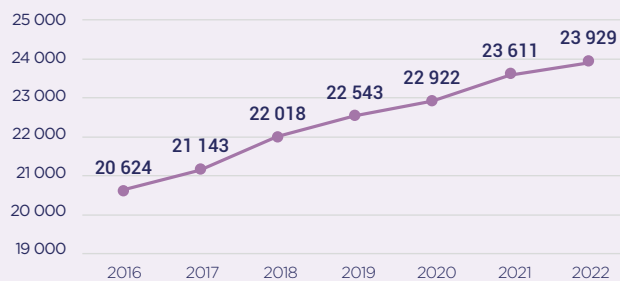
24 312
SALARIÉS

Commerce automobile	8 486
Réparation automobile	8 269
Commerce et réparation de poids lourds	1 890
Enseignement de la conduite	1 492
Commerce d'équipements automobiles	1 449
Contrôle technique	741
Commerce et réparation de motocycles	627
Stations-service	460
Location de véhicules	423
Démolition-recyclage	219
Commerce et réparation de cycles	148
Parcs de stationnement	108
Stations de lavage	ND

PLUS DE 4 SALARIÉS SUR 10 SONT EMPLOYÉS DANS UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS



UN EMPLOI SALARIÉ EN PROGRESSION



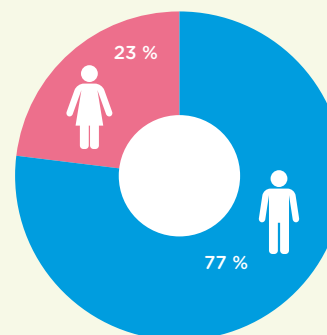
(codes NAF complets uniquement)

+ 318
salariés en 2022
(+ 1,3 %)

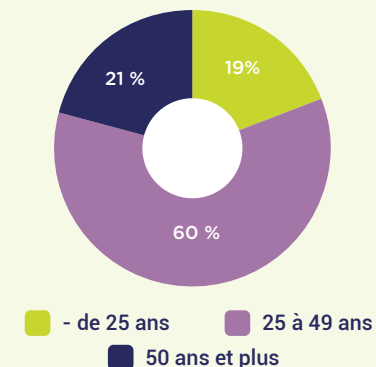
+ 3 305
salariés depuis 2016
(+ 16 %)

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

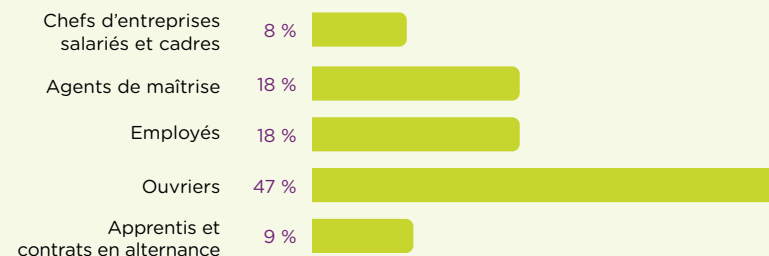
PLUS DE 3 SALARIÉS SUR 4 DES HOMMES



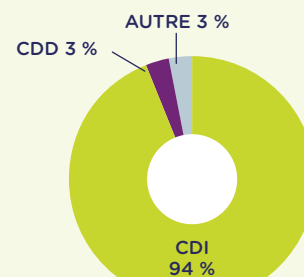
PRÈS DE 2 SALARIÉS SUR 10 ONT MOINS DE 25 ANS



PRÈS D'1 SALARIÉ SUR 10 EST EN CONTRAT D'ALTERNANCE



PLUS DE 9 SALARIÉS SUR 10 EN CDI

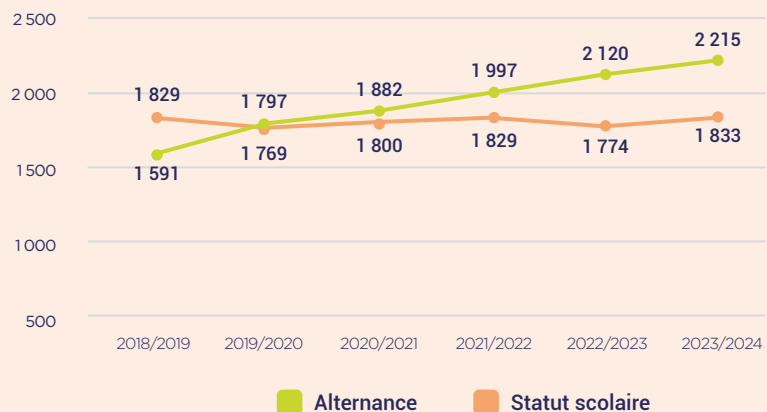


(hors alternants)





55 % D'ALTERNANTS EN BRETAGNE



+ 95 alternants à la rentrée 2023 (+ 4,5 %)
+ 624 alternants depuis 2018 (+ 39 %)

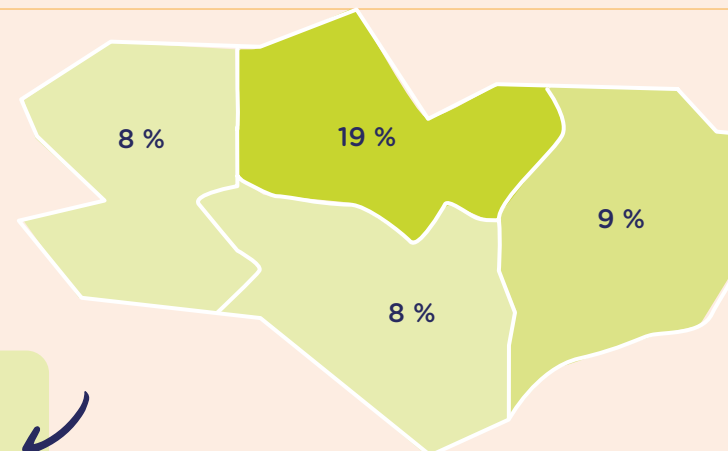


4 048
 JEUNES
 EN FORMATION
 DONT 55 %
 EN ALTERNANCE



ZOOM SUR L'ALTERNANCE

LES ALTERNANTS FORMÉS SUR LES DOMAINES TECHNIQUES REPRÉSENTENT 10 % DES SALARIÉS DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE EN BRETAGNE



FRANCE
 10 %

BRETAGNE
 10 %

LA FILIÈRE MAINTENANCE VP EST LA PLUS IMPORTANTE

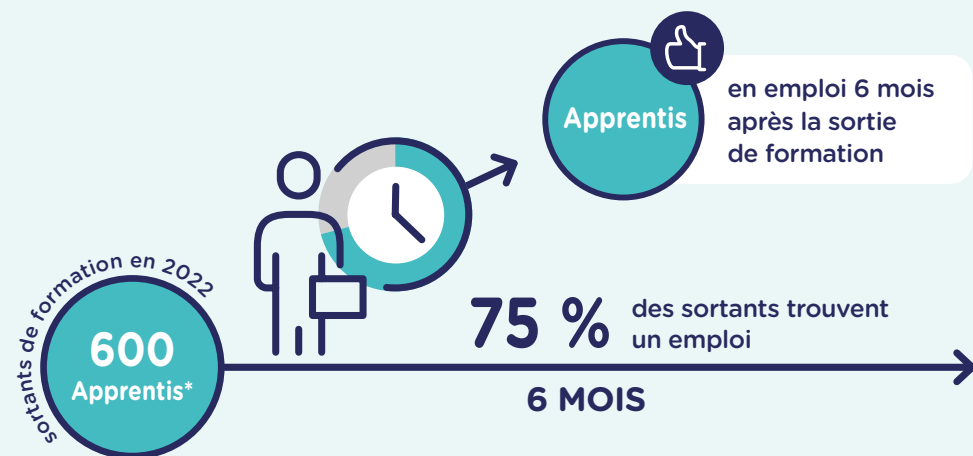
Filière	Alternance		Statut scolaire	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Maintenance VP	1 337	60 %	1 257	69 %
Carrosserie-Peinture	480	22 %	210	11 %
Maintenance VI	179	8 %	182	10 %
Vente automobile	80	4 %	-	-
Maintenance Moto	68	3 %	184	10 %
Cycle	62	3 %	-	-
Magasinage / PRA	9	< 1 %	-	-
TOTAL	2 215	100 %	1 833	100 %

UNE RÉPARTITION PAR DIPLÔME DIFFÉRENTE SELON LE MODE DE FORMATION

Diplôme/certification	Alternance		Statut scolaire	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
CAP	859	39 %	303	17 %
Bac professionnel	757	34 %	1 474	80 %
BTS	262	12 %	56	3 %
Licence professionnelle	17	1 %	-	-
Certifications de branche	320	14 %	-	-
TOTAL	2 215	100 %	1 833	100 %

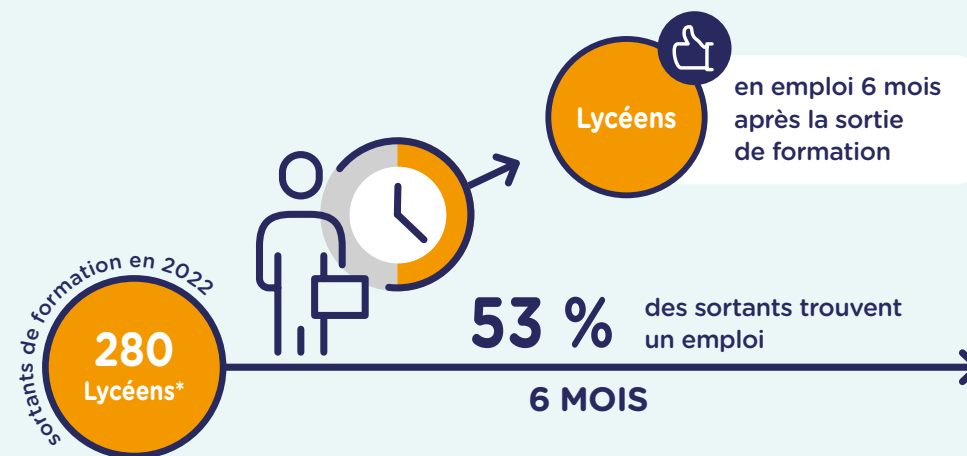


75 % DES APPRENTIS FORMÉS DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE EN BRETAGNE SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



* Chiffre estimé, hors TFP Vendeur Automobile

53 % DES LYCÉENS FORMÉS DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE EN BRETAGNE SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



* Chiffre estimé

PLUS LE NIVEAU DE FORMATION AUGMENTE, PLUS L'INSERTION PROFESSIONNELLE PROGRESSE ET LA POURSUITE D'ÉTUDES SE RÉDUIT

APPRENTIS AUTO	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi	LYCÉENS AUTO	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP	44 %	66 %	CAP	56 %	29 %
Bac professionnel	35 %	78 %	Bac professionnel	50 %	59 %
BTS	24 %	84 %	BTS	48 %	77 %
Titre à finalité professionnelle*	21 %	85 %			
TOTAL**	35 %	75 %	TOTAL	52 %	53 %

* TFP TEAVA CTC MC ** y compris Mentions complémentaires





EN ALTERNANCE

LES PRINCIPALES CERTIFICATIONS DE BRANCHE EN ALTERNANCE EN BRETAGNE EN 2023/2024

Certification de branche	Effectifs
TFP Vendeur Automobile	80
TFP Technicien Expert Après-Vente Automobile	61
TFP Carrossier-Peintre	40
TFP Conseiller Technique Cycles	38
TFP Mécanicien Automobile	34
Autres	67
TOTAL	320

LES CERTIFICATIONS DE BRANCHE BÉNÉFICIENT D'UNE TRÈS BONNE INSERTION PROFESSIONNELLE

Insertion professionnelle des certifications de branche en alternance mobilisées en Bretagne (chiffres nationaux)

TFP Vendeur Automobile	94 %
TFP Technicien Expert Après-Vente Automobile	98 %
TFP Carrossier-Peintre	95 %
TFP Conseiller Technique Cycles	86 %
TFP Mécanicien Automobile	NS

NS : non significatif

LES AUTRES DISPOSITIFS

A DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de personnes présentées à l'examen en 2023

CQP Mécanicien de Maintenance Automobile	8
--	---

EN FORMATION CONTINUE

Nombre de personnes présentées à l'examen en 2023

CQP Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite	16
--	----

À SAVOIR

Les certifications de branche rassemblent deux types de formation :

Les **TFP** : Titres à Finalité Professionnelle, accessibles via l'apprentissage

Les **CQP** : Certificats de Qualification Professionnelle



LA PAROLE À LA RESPONSABLE TERRITORIALE ANFA



Les CQP et les TFP sont particulièrement développés et reconnus dans les métiers des services autos. Conçus au plus près des besoins des entreprises, ils sont accessibles à tous les publics : jeunes, salariés, demandeurs d'emploi, personnes en évolution de carrière ou en reconversion professionnelle. Des actions à destination des demandeurs d'emploi en Bretagne ont permis de répondre aux besoins localisés des entreprises de la Branche, garantissant une expérience professionnelle rapide, très appliquée et une bonne insertion professionnelle.

ANNE AVEL
Responsable territoriale Bretagne



L'ESSENTIEL



Le REGIOSCOPE présente les données statistiques nécessaires à la compréhension et l'analyse de l'évolution de l'emploi et de la formation au sein des métiers des services de l'automobile sur le territoire. Il vise à aider les acteurs régionaux à mieux évaluer et anticiper les besoins en compétences dans les filières de formation spécifiques des services de l'automobile.

Dans cet objectif, le REGIOSCOPE présente de manière synthétique les données pertinentes pour cette compréhension :

- L'évaluation des entreprises permet de spécifier les différentes activités qui composent la branche des services de l'automobile et de peser le poids prédominant de la vente et de réparation automobile. La répartition par taille montre la part importante de TPE dans le secteur (p.3).
- Les données sur le parc automobile et l'évaluation des immatriculations nous montrent une évolution du marché : avec un parc qui augmente et qui vieillit, l'activité des garages progresse. Il est à noter le démarrage des ventes de voitures électriques parmi les ventes de voitures neuves, même si leur nombre reste modeste au regard de l'ensemble du parc, essentiellement thermique à ce jour (p.3).
- Ces données de marché expliquent, en partie, la progression de l'emploi salarié dans la branche. Un emploi salarié qui est majoritairement masculin, plutôt jeune et qui bénéficie d'une forte stabilité d'emploi avec un recours élevé au CDI. La transmission du métier et des compétences reste une pratique fortement encouragée dans ces entreprises, ainsi le poids des salariés en alternance y est très élevé (p.4).
- Cette tendance se retrouve au niveau des effectifs en formation, majoritairement en alternance et qui continuent de progresser. Ces jeunes bénéficient également d'une meilleure reconnaissance auprès des entreprises : l'insertion professionnelle est, pour eux, plus élevée, particulièrement après une certification de branche (p. 5-7).



MÉTHODOLOGIE

Le champ étudié correspond aux activités couvertes par la branche des services de l'automobile (IDCC 1090) :

- Les codes naf : 4511Z, 4519Z, 4520A, 4520B, 4532Z, 4540Z, 4730Z, 7120A, 7711A, 7711B, 8553Z, 4677Z, 4764Z, 5221Z, 7739Z, 8129B, 9529Z (en italique : uniquement activités spécifiques à la branche)
- Les effectifs en formation présentés correspondent aux diplômes et certifications spécifiques aux métiers des services de l'automobile mentionnés dans le répertoire national des certifications de services de l'automobile (RNCSA).

Les statistiques présentées dans ce REGIOSCOPE proviennent :

- des enquêtes réalisées par l'ANFA (Effectifs en formation, Insertion des titulaires d'une certification de branche)
- et de la statistique publique (INSEE, IRP AUTO, URSSAF, SOES, InserJeunes)
- Depuis 2023, les chiffres de l'emploi salarié diffusés par l'URSSAF incluent désormais les apprentis.

Les parcs :

- Véhicule utilitaire léger : Camionnettes et Véhicules avec Aménagement Spécifique avec un PTAC (poids total avec charge) \leq 3,5 tonnes
- Véhicules industriels : Camions, tracteurs routiers et Véhicules avec Aménagement Spécifique avec un PTAC (poids total avec charge) $>$ 3,5 tonnes

Les dispositifs d'insertion :

- Les données d'insertion professionnelle pour les lycéens et les apprentis sont issues du dispositif Inserjeunes. Elles résultent d'un rapprochement de bases de données administratives (base de scolarité et DSN).
- Les données d'insertion après une certification de branche proviennent d'une enquête réalisée par l'ANFA (auprès des certifiés).



SOURCES

- **Parcs** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au 01/01/2023
- **Immatriculations** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au 31/12/2023
- **Entreprises** : INSEE SIRENE 2020
- **Établissements employeurs** : URSSAF 2022
- **Emploi salarié** : URSSAF 2022, IRPAUTO 2022
- **Caractéristiques des salariés** : INSEE BTS 2021, en ETP (taille d'entreprise, âge, CSP, contrat), en postes (genre)
- **Formation initiale** : ANFA 2023/2024
- **Insertion des apprentis et lycéens** : Inserjeunes, sortants 2021 et 2022 à 6 mois, certifications spécifiques à la branche
- **Insertion certifications de branche** : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022 à 6 mois
- **Métiers** : INSEE RGP 2020, traitement ANFA, salariés et apprentis uniquement

À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en oeuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

Directrice de la publication : Dominique Faivre-Pierret
Directrice de rédaction : Valérie Chiron
Rédaction : Philippe Le Gall
Édition et création : Service Communication ANFA

Observatoire ANFA

2, rue Capella - 44470 Carquefou
Tél. : 02 44 76 21 50
observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr